

et ce sont des ministres de ces deux régions qui dominent le cabinet, mais les habitants des Territoires du Nord-Ouest, du Nord des Prairies, de Terre-Neuve, et même des régions éloignées de l'Ontario et du Québec, la voient sous un autre angle. Dans les petits centres, le bureau de poste est souvent le carrefour de la collectivité. Les gens s'y rencontrent et y communiquent autrement que par lettre. En supprimant ces bureaux de poste, nous supprimons un de nos modes de vie, et ce n'est pas nécessairement sage.

● (3.50 p.m.)

Voici une lettre qu'un de mes électeurs m'a envoyée. Je vais m'y reporter brièvement, puis poursuivre l'essentiel de mes remarques. Il me signale ce qu'il en coûte aux gens des campagnes pour recevoir leurs journaux. La lettre provient du village d'Embros, situé dans un secteur rural de ma circonscription. Je pense que vous aimeriez savoir qui en est l'auteur. C'est un certain M. Usher. Il écrit qu'avant 1968, il payait \$22 par an pour le quotidien du matin de la *Free Press* de London, édition locale, mais par la faute des nouveaux tarifs postaux du ministre, cette somme est passée à \$44 par an.

L'hon. M. Dinsdale: Faut-il s'étonner de l'inflation?

M. Nesbitt: En outre, ces \$44, il faut les payer d'avance. Cela ne tirerait peut-être pas tellement à conséquence pour un habitant de Montréal ou de Toronto; ça le laisserait peut-être froid. Mais pour des personnes âgées à revenu modeste, notamment pour les vieillards résidant dans des zones rurales, c'est un rude coup que de voir doubler le prix du quotidien habituel. Les gens aiment savoir ce qui se passe dans le monde. Ils aiment lire les quotidiens. Dans notre région, nous sommes inondés de programmes de radio américains.

Bien que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) ait dit qu'il allait brouiller les ondes le long de la frontière ou une autre bêtise du genre, c'est une bonne idée que les habitants des régions du pays proches de la frontière puissent avoir les nouvelles canadiennes et il ne devrait pas en être empêchés par le doublement des tarifs. Ce même électeur signalait aussi que plusieurs entrepreneurs ruraux livraient les journaux à titre personnel en même temps que le courrier et qu'ils avaient circonvenu le problème de cette façon. Franchement, je ne comprends pas pourquoi le ministre estime nécessaires des taux aussi élevés pour les journaux.

Je sais que le ministre, à plusieurs reprises, a fait état de cette pieuse philosophie selon laquelle les gens utilisant les services postaux doivent les payer. C'est juste dans le cas d'un monoprix, mais c'est tout. Il a dit que l'objectif du gouvernement était que le ministère des Postes se fût à lui-même sans subventions. Il peut même, tôt ou tard, devenir société d'État. Prétendre que le service postal devrait faire ses frais, c'est peut-être le point de vue du ministre, mais ce n'est pas le mien. Je ne dis pas qu'il ne doit pas s'efforcer, dans la mesure du possible, d'y parvenir, mais nous devons considérer le but et l'objectif du service postal au Canada.

Je constate, pour avoir lu l'histoire du Canada et pour avoir écouté le point de vue des représentants de tous les partis à la Chambre, que les Canadiens ne doivent pas être privés des services essentiels du gouvernement simplement parce qu'ils vivent dans les régions reculées du pays, ou même dans les régions rurales. C'est en partie le prix de l'unité canadienne. Notre pays est très vaste et c'est aussi, on le sait, un grand pays, et pour le conserver tout d'une pièce, pour le développer, pour l'explorer et pour l'ouvrir à la civilisation, il faut, entre autres, desservir de façon uniforme toutes les régions du pays sans discrimination aucune, que ce soit envers les habitants du Grand Nord, de ceux de Terre-Neuve, du Nord de la Colombie-Britannique ou des coins perdus de l'Ontario et du Québec. Ce principe s'applique à d'autres services et on l'a appliqué autant que possible aux services ferroviaires. On l'applique assurément à cet autre moyen de communication qu'est la Société Radio-Canada et qui reçoit de l'État 160 millions de dollars par an.

Ce que j'aimerais savoir, comme un très grand nombre de députés, c'est la raison pour laquelle le service postal, qui est essentiellement un moyen de communication, est traité au Canada différemment d'autres moyens de communication, comme Radio-Canada, le CN ou d'autres moyens de communication du secteur privé, tels le CP et les Télécommunications? Voilà la question importante, et ce qui se produit me semble fort étrange. On ne peut que deviner ce qui inspire la politique gouvernementale. Le gouvernement ne communique pas aux députés de l'opposition les raisons de son comportement; donc, on ne peut qu'inventer. Pourquoi la Société Radio-Canada reçoit-elle un traitement spécial, une subvention de 160 millions par an? Cela semble étrange. Sous certains rapports, la Société Radio-Canada n'est pas utile. Mais, au moins, le ministère des Postes ne fait aucun tort au pays.